

Lettre pastorale de Mgr Jacques Benoit-Gonnin

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 15 septembre 2018

Laissons-nous conduire par l'Esprit saint !



Publiée le 8 septembre, elle est intitulée

Laissons-nous conduire par l'Esprit saint ! (cf. Ga 5,25)

Vous pouvez la lire [ici](#).

Voici quelques perspectives :

1. Perspectives et suggestions pour les communautés

7) Continuer à former des « communautés fraternelles ». C'est un point souvent remonté des échanges sur la dernière lettre pastorale. C'est aussi le premier objectif de la vision pastorale diocésaine. Cette dimension fraternelle est essentielle pour construire et faire grandir une communauté chrétienne. « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, à l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (Jn 13,35). Ce souci d'une vie vraiment fraternelle, dans toutes les dimensions et configurations de la communauté, interpelle chacun de nous. Sans oublier que l'Eucharistie, source et sommet de la vie chrétienne, fonde notre vie fraternelle.

C'est l'une des tâches majeures des prêtres que de servir, promouvoir et rétablir cette communion fraternelle, puisqu'elle puise son origine dans le commandement du Seigneur. La vie fraternelle, qui n'est pas nécessairement « vie commune » sous un même toit, interpelle aussi les prêtres, parce que leur exemple peut stimuler les autres fidèles. J'y reviendrai ci-dessous.

L'indifférence, la médisance, l'appropriation de services, l'entretien de vieilles rancœurs, les rivalités entre clochers, les postures « dominatrices » et dures, ces attitudes (et bien d'autres encore) minent le climat d'une communauté chrétienne et découragent les « nouveaux arrivants », bien plus que nous l'imaginons. Pourtant, le climat fraternel est le terreau et la condition d'une communauté rayonnante et missionnaire. Nous ne nous choisissons pas, mais le Christ nous a choisis (cf. Jn 15,16) ! Nous ne restons pas en communautés parce que nous nous plaisons, mais parce que nous voulons accueillir la charité du Christ qui nous presse, et observer le grand commandement qui résume toute l'Écriture (cf. Mt 22,36-40).

Chaque communauté paroissiale et la « communauté de la Maison diocésaine » peuvent évaluer où elles en sont, et comment elles peuvent encore avancer, y compris dans la manière de surmonter les conflits.

Pour la favoriser et la nourrir, certaines paroisses proposent un « dimanche de rentrée » ou un « dimanche de fin d'année ». Ici et là existent des « célébrations d'envoi en mission 4 » qui permettent de savoir qui fait quoi. En certains endroits est maintenue la tradition de la fête paroissiale annuelle. En certains endroits, parce qu'on le peut, on évite de confier un service à une seule personne ...

À la Maison diocésaine, les sœurs du Divin Amour se sont organisées pour rendre accessibles certains offices ; la messe quotidienne accueille des beauvaisiens et des personnes des services, au contact avec les prêtres aînés ; une récollection, des fêtes stimulent l'esprit fraternel.

La conscience du défi, l'observation des besoins et l'imagination sont importantes, sans réclamer de grands moyens. Nul n'est trop pauvre pour ne pas pouvoir approfondir la fraternité chrétienne !

8) Accueillantes... Combien de fois n'ai-je pas reçu la confiance d'un accueil défaillant, ici ou là ? L'accueil est la première marche dans toute vie sociale. C'est l'un des premiers temps de cette culture de la rencontre que le Pape François ne cesse de promouvoir. C'est donc un véritable défi pour nos communautés. Il s'agit d'un accueil « tous azimuts », un accueil « externe » et un accueil « interne ».

Il y a l'accueil de toutes les personnes qui viennent « de l'extérieur » et qui doivent être accueillies comme envoyées par le Seigneur. Ce point est souvent remonté dans les échanges sur ma précédente lettre ; c'est pourquoi, le service diocésain pour la formation propose plusieurs parcours sur le sujet.

Il y a aussi cet accueil « interne » entre paroissiens de la même paroisse, mais vivant sur des lieux divers. Beaucoup de chrétiens sont appelés à se rassembler dans des églises qui ne sont pas celles de leur lieu de résidence. Ils doivent aller ailleurs. Le risque est grand qu'ils ne soient pas accueillis, ou qu'ils soient accueillis comme « venant d'ailleurs », ou avec le devoir de s'adapter à ce qui se fait dans l'église qui les accueille, ... sans avoir leur mot à dire ! Aucune église n'est « propriété » des résidents d'alentour ; elle est d'abord la maison de Dieu, dans laquelle Il est heureux d'accueillir et de rassembler tous ceux qui en franchissent le seuil, d'où qu'ils viennent. Dès lors qu'ils constituent la communauté paroissiale, les paroissiens, quelle que soit leur provenance, ont une place égale à celle des « résidents ».

L'accueil fait appel à une attitude intérieure et réclame de mettre en œuvre quelques moyens. Toutes les paroisses ne sont pas loties de la même manière, mais il a été relevé (dans les remontées de la lettre pastorale) combien les lieux, les horaires, la formation des personnes, la distinction des sujets, favorisent un bon accueil ou le rendent aléatoire.

9) Où collaborent tous les états de vie. D'après de son Père et avec Lui, le Seigneur Jésus répartit les dons de l'Esprit comme Il veut pour le bien de l'Église qui est son Corps. Il y a les dons institutionnels (ministère ordonné des évêques, des prêtres et des diacres) ; il y a le charisme de la vie consacrée vécue sous des formes variées 5 ; il y a la multitude des autres dons et charismes qui construisent la communauté des croyants et lui permettent de remplir sa mission. Personne ne les a reçus pour soi, ni pour vivre et agir seul !

D'expérience, nous savons combien cette collaboration entre états de vie est essentielle, mais aussi combien elle peut être délicate, voire compliquée. Sans la présence agissante des ministres ordonnés (notamment des prêtres), nos communautés sont anémiées, désorientées, sans pasteur. Sans la participation active et multiforme des fidèles laïcs, nos communautés ne pourront rayonner et témoigner jusque dans les périphéries où chacun vit. Prêtres, diacres, personnes consacrées et laïcs mettent en commun leurs responsabilités, leurs compétences et leurs charismes pour mieux servir la mission exprimée dans les visions diocésaines et paroissiales, et les orientations complémentaires. Continuons à connaître, comprendre, aimer et respecter la vocation et la mission des autres !

Compte tenu de l'histoire personnelle de chacun et de l'histoire de la communauté, un des points de résistance à cette collaboration peut être celui de la confiance entre prêtres et laïcs, ou entre laïcs. De mauvais souvenirs, de fausses compréhensions sur la place et le rôle de

chacun peuvent nécessiter un cheminement de « conversion » pour que la mission ne pâtisse pas d'un climat de méfiance. Je n'ai pas de remède tout fait à proposer. Il me semble qu'un grand pas est déjà fait lorsque les intéressés ont conscience de la difficulté et veulent la surmonter.

Ces collaborations ont intérêt à être « institutionnalisées », car elles sont nécessaires, mais s'inscrivent dans des agendas chargés. Tout participant devrait donc être heureux de vivre en collaboration. On pense, bien sûr, aux membres de l'Équipe de conduite pastorale, à ceux du Conseil économique, à ceux des équipes de service (catéchisme, préparations aux sacrements, groupes de prière, ...).

Pour collaborer en Église, une démarche fondamentale et simple consiste à tout commencer en se mettant, ensemble, en présence et sous la motion du Seigneur. Il vient habiter l'écoute, les échanges, le discernement et les décisions ; c'est à cause de Lui que nous nous retrouvons et c'est pour servir sa mission que nous sommes ensemble.

Ensuite, il est bon de rappeler que dans sa mission de pasteur, le curé (et dans une large mesure tout prêtre) est au service de la santé humaine et spirituelle, et de la croissance de la communauté et de chacun de ses membres. Son rôle peut être éclairé par quelques attitudes ou attentions : être proche de tous ; rappeler sans cesse à tous le cap de la mission ; permettre à tous les charismes de s'exprimer ; encourager la créativité et fédérer les énergies ; favoriser la croissance ; construire les consensus ; conclure dans le sens de la communion et de la croissance de la communauté.

Enfin, on fait appel aux « méthodes » simples qui favorisent la réussite de ces nécessaires collaborations (agenda, ordre du jour communiqué assez tôt, animateur de séance, « preneur de notes », horaires fixés et tenus). Parfois, des aides externes peuvent être utiles.

10) Où les jeunes trouvent leur place. C'est un défi pour beaucoup de nos communautés. La transmission de la foi est délicate et ne touche que peu de jeunes. Les études éloignent les aînés, plus ou moins définitivement. Mais jusqu'à 18 ans, ils représentent plus de 15% de la population de l'Oise. Quoi qu'il en soit, même peu nombreux, ils sont membres de l'Église ! Nous pouvons être sûrs qu'ils seront plus nombreux, fidèles et heureux s'ils sont « intéressés » à cheminer avec les communautés chrétiennes. Beaucoup de propositions leur sont déjà faites, dans les paroisses et ailleurs 6. J'en suis témoin et je m'en réjouis. Par ailleurs, quelques événements diocésains viennent compléter et soutenir ces actions. Le prochain Synode romain 7 exprime le souci de l'Église que les jeunes soient bien « intégrés » dans la vie et la mission de l'Église, pour être, chemin faisant, les acteurs de sa vie, de son rayonnement et de la mission que Jésus lui a confiée. Ma gratitude va aux jeunes aînés et à tous les adultes qui s'investissent sur ce chantier.

J'encourage encore à faire le maximum pour rejoindre les jeunes et les accompagner sur leur chemin de croissance et de témoignage chrétiens. Ils sont aimés du Seigneur, Il veut les bénir par le service de l'Église. La mission a besoin de leur présence active, ingénieuse, généreuse auprès des jeunes de leur âge !

Nous devons faire en sorte de les écouter, de percevoir leurs attentes, leurs désirs et de voir avec eux comment y répondre. Là où c'est possible, j'encourage à la création d'un « Conseil jeunes » qui permette, avec les jeunes, d'écouter, de comprendre, et d'agir ... et qui permette aux jeunes de vivre et témoigner au rythme de leur croissance. Un jeune peut être chrétiennement majeur avant de l'être civilement. Ayant été baptisé, confirmé et ayant fait sa 1^{re} communion, il est équipé dans l'Esprit pour prendre sa part dans la mission du Christ et de son Église. Des actions sont déjà engagées. Je pense à l'invitation faite aux jeunes confirmands de penser leur année « post-confirmation » avec un service dans la catéchèse, la chorale paroissiale, la visite aux personnes âgées (Nogent-sur-Oise). Sans oublier les propositions faites avec le MEJ, le MRJC, la JOC, le pèlerinage VTT60 !

Avec le service diocésain pour l'évangélisation des jeunes, un « Conseil Jeunesse » sera constitué qui intégrera davantage les jeunes dans la réflexion et l'action pour l'accueil et l'évangélisation des jeunes.

Ici ou là, c'est déjà le cas, mais il me semble que nous devrions plus activement réfléchir à une pastorale des jeunes qui (re)donne place aux patronages. Une pédagogie plus globale qui fasse appel au jeu, à la relation « fraternelle », à la formation humaine et chrétienne, à la prière, pourrait être plus adaptée et féconde, et devrait donc trouver sa place, notamment dans ces lieux socialement plus sensibles où les autres mouvements ne sont pas présents.

11) Où les personnes fragiles enrichissent la vie des Communautés. Nous savons la place des « pauvres » dans les Écritures ; nous savons comment le Christ les aimait. Nous voyons bien des formes de pauvreté, dans notre société, notre entourage, dans nos vies. Nous savons combien la relation du disciple aux pauvres constitue un signe éloquent de la santé et de la fidélité évangéliques 8. Dans le diocèse, la présence active de nombreux organismes humanitaires catholiques, de Fraternités de personnes handicapées, d'équipes d'aumônerie et de visites, et la mise sur pied d'actions locales en faveur des personnes plus défavorisées, sont des réalités édifiantes et stimulantes. La présence de l'Arche de Jean Vanier est une grâce pour le diocèse et un appel pour ces lieux où des communautés sont présentes 9. Diaconia 2013 a renouvelé certaines paroisses ; Fratello a suivi avec le pèlerinage à Rome (2017) ; la journée des pauvres du 18 novembre prochain soutiendra nos efforts. L'appel du Saint Père pour que les paroisses s'ouvrent et agissent en faveur de l'accueil des migrants a été à l'origine de belles actions ; elles viennent comme en réponse directe aux paroles du Seigneur. Dans ce domaine, les diacres permanents ont une action et une place particulières à prendre dans les communautés, chacun selon son charisme propre, mais jamais seul, pour susciter, fédérer, et soutenir.

12) Où tous se forment. Nous avons tous fait l'expérience que notre « formation initiale » ne suffit pas pour rendre compte de la foi qui nous habite et témoigner de la joie de l'Évangile. La société dans laquelle nous vivons (avec son individualisme, son relativisme, son émotivisme) met les chrétiens (jeunes ou plus anciens) dans des situations inédites et sans réponses déjà toutes faites. Nous devons considérer que nous former relève de notre vocation baptismale elle-même. C'est pourquoi, je renvoie aux formations déjà proposées par de nombreuses paroisses, et j'attire l'attention sur les formations proposées par les services diocésains. Ces dernières s'inspirent de la vision pastorale diocésaine et des orientations complémentaires,

mais tiennent compte également des besoins exprimés par les paroisses et diverses activités missionnaires. Ainsi, le défi de l'accueil en Église fait l'objet de deux propositions, et un nouveau parcours (PEEPS–Parcours Édifier et Équiper Pour Servir) veut former des chrétiens missionnaires et responsables.

Bien que la question soit sensible, il me semble que tout appel à servir devrait pouvoir explicitement comporter du temps et des moyens pour se former. Certes, il faut tenir compte des autres engagements et des rythmes de vie ; mais un service qui ne comporte pas, durablement, son temps de formation risque fort de perdre de vue sa dimension « servante » et sa visée missionnaire, pour n'être plus qu'une activité parmi d'autres.

2. Perspectives et suggestions pour les prêtres

Comme il a été dit plus haut, les prêtres ne doivent plus épuiser leurs forces à répondre aux multiples demandes ; au contraire, ils doivent pouvoir (au moins avec leur Équipe de conduite pastorale) évaluer les chantiers du ministère où s'investir en priorité et accepter de s'adjoindre des coopérateurs là où ce serait souhaitable et possible. Il s'ensuit diverses conséquences.

Au service du rassemblement et de la croissance des communautés auxquelles ils sont envoyés, les prêtres (spécialement les curés) auront à exercer leur responsabilité de manières nouvelles. Les nominations récentes en portent déjà la marque.

En voici quelques-unes, à titre d'exemple, avec la vision qui les a commandées.

À Compiègne, le processus engagé se poursuit. Avec la fusion des deux anciennes paroisses, quatre communautés de rassemblement regroupent un certain nombre de communes. La vie des fidèles s'y organise de telle manière que lieux de rassemblement plus réguliers et lieux de fraternité plus éloignés trouvent leur place dans la vitalité d'ensemble. Une équipe de prêtres animée par un curé est en charge de cette paroisse.

La collaboration engagée entre les paroisses de Chambly et Méru se poursuit, avec le ministère de deux prêtres de la Société Jean-Marie-Vianney et d'un prêtre étudiant. Les deux prêtres ont été nommés « curés solidaires 10 ». Chacun aura plus spécialement en charge l'une ou l'autre paroisse ; l'un des deux sera « modérateur » pour la charge pastorale des deux paroisses. Déjà en vigueur depuis trois ans, ce mode de gouvernance est confirmé pour être consolidé.

Pour le Noyonnais, un processus est engagé qui maintient les cinq paroisses composant le secteur missionnaire (Carlepont, Guiscard, Lassigny, Noyon et Ribécourt-Dreslincourt). Le curé de Noyon reçoit la charge des paroisses de Guiscard et de Ribécourt. La collaboration avec les paroisses de Carlepont et Lassigny s'intensifiera jusqu'à la création d'un ensemble pastoral missionnaire animé par des « curés solidaires » et d'autres prêtres. Les Équipes de conduite pastorale et les Conseils de chaque paroisse seront associés à la mission d'ensemble.

Les paroisses du Ressonnois, du Plateau Picard et de la Plaine d'Estrées sont appelées à se rapprocher. Les paroisses d'Estrées-Saint-Denis et de Tricot, tout en demeurant distinctes, apprendront à mutualiser leurs forces et à envisager un avenir commun, sous la responsabilité du nouveau curé rejoint par un prêtre « fidei donum ». Ensemble et avec les Équipes de conduite pastorale, ils serviront l'unité et le dynamisme missionnaire vécus par ces paroisses depuis quelques années.

À Beauvais, les trois paroisses sont encore maintenues. Mais, sous la conduite d'une équipe

de deux « curés solidaires », (dont un est modérateur de la charge pastorale), soutenus par plusieurs prêtres vicaires, elles continueront à resserrer leurs liens et à mutualiser des chantiers missionnaires, pour mieux servir la vitalité et le rayonnement missionnaire de cet ensemble jusqu'à fusionner en une seule paroisse.

Divers modes de gouvernance vont coexister. Un accompagnement de ces formes de gouvernance sera prochainement proposé, pour en mesurer les atouts et les fragilités au regard des évolutions nécessaires.

13) Les nominations veulent aussi exprimer quelque chose de nouveau dans la vie des prêtres. Moins nombreux et devant exercer leur ministère dans un monde plus éclaté et complexe, les prêtres éprouvent le besoin de travailler plus étroitement les uns avec les autres ou doivent être encouragés à le faire. Quand c'est matériellement possible, et quand ils l'acceptent, plusieurs prêtres peuvent vivre sous le même toit et mettre en œuvre une vie fraternelle quotidienne de prière, de repas communs, de services mutuels, de réflexion et de partage, d'actions missionnaires. Quand ce n'est pas possible ou pas souhaité, cette fraternité peut trouver d'autres modes. Mais elle n'est pas facultative ! Je vous invite encore à méditer ces paroles du Seigneur : « Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (Jn 13,35). Elles appellent des traductions concrètes et visibles.

Parce qu'il s'agit d'un sujet délicat et déterminant pour l'avenir, j'invite mes frères prêtres à prier ainsi :

Trinité sainte, je t'adore.

Père très bon, je Te remercie pour Jésus,
ton Fils, mon Sauveur.

Jésus, Sauveur du monde, je Te remercie
pour ton appel à Te consacrer toute ma vie.
Je Te renouvelle l'offrande que j'ai faite
au jour de mon ordination,
et ma totale disponibilité à servir.

Esprit saint, viens en toute ma vie ;
que je puisse être, aujourd'hui, le prêtre de Jésus
dans le service de l'Église et l'annonce de l'Évangile.

Avec mes frères et sœurs laïcs,
que tu m'as confié et avec lesquels Tu m'invites à servir,
pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

Amen !

14) À plusieurs reprises a été évoquée la question des mutualisations. Elle mérite d'être réfléchi et mise en œuvre selon les réalités locales qui varient d'une paroisse à l'autre. La

mutualisation vise à mieux servir la finalité, en optimisant les moyens et « protégeant » les énergies. Il peut s'agir d'une mutualisation interne à la paroisse ou avec une autre paroisse.

La mutualisation interne évite qu'une même action soit reproduite plusieurs fois pour des « cibles » distinctes mais proches (ex. formation catéchèse, catéchuménat ; retraite / récollection ... on peut même envisager que des préparations au baptême et au mariage puissent avoir des éléments communs et d'autres spécifiques).

Le premier point à considérer est celui de l'objectif poursuivi et des conditions dans lesquelles il pourra être mieux atteint. Nous savons que la préparation à un sacrement vise à permettre « une démarche de conversion », « à engager un cheminement » qui favorise la rencontre avec le Christ et la communauté chrétienne, pour vivre ensuite du sacrement préparé et célébré. Il faut savoir reconnaître et tirer les conséquences de situations où l'accueil, la formation, l'accompagnement et le suivi seront trop limités pour servir cette visée. Des préparations reposant exclusivement sur le prêtre ou le diacre ; des préparations trop courtes pour permettre une mise en route ; l'absence d'animateurs ou des animateurs difficiles à appeler, pas ou peu formés, peu disponibles pour s'adapter aux besoins ; des effectifs trop petits, ... sont autant de critères qui doivent inviter à se poser la question d'une mutualisation / collaboration avec une paroisse voisine. Sur plusieurs paroisses, des expériences de ce genre ont lieu, comme pour la retraite de confirmation des jeunes ou pour un parcours alpha, mais il me semble que c'est trop limité. Il peut être difficile de reconnaître ces « pauvretés », de faire appel à d'autres personnes avec lesquelles il va falloir « composer », mais le bien des personnes est en jeu ! Le travail avec d'autres ne conduit pas nécessairement à un moins bon résultat que le travail en vase clos.

3. Perspectives et suggestions pour les territoires

Passer de la gestion d'un territoire à l'animation de communautés missionnaires, nous prendra du temps. Mais le mouvement doit être poursuivi, pour éviter que des zones entières du diocèse ne se retrouvent marginalisées, jusqu'à l'abandon.

15) En diverses instances de réflexion, une vingtaine « d'Ensembles Pastoraux Missionnaires 11 » ont été pressentis, sans être définitivement fixés. À terme, certains de ces ensembles regrouperont plusieurs paroisses actuelles. Dans le cas de Noyon, l'ensemble projeté correspondra au secteur missionnaire. Dans d'autres cas, le flou est plus grand. Les ensembles confiés à une équipe de prêtres favoriseront la mutualisation d'activités, sans que les communes rurales (notamment) soient abandonnées. Ils devraient pouvoir articuler, à terme sinon immédiatement, des « communautés de rassemblement » et des « fraternités de proximité ».

Les communautés de rassemblement sont des lieux où un nombre significatif de fidèles peuvent se retrouver habituellement et associer leurs charismes pour célébrer dignement l'eucharistie, vivre des temps importants de formation et de service, et lancer des missions. Il peut y en avoir plusieurs dans des paroisses associées (cf. Noyon, Guiscard et Ribécourt), comme il peut y en avoir plusieurs dans une paroisse (cf. Compiègne).

Les fraternités de proximité désignent ces groupes (déjà existants ou à susciter) de fidèles qui se retrouvent dans l'église communale ou un autre lieu (maison paroissiale, communauté religieuse, maison particulière ou appartement) pour vivre un temps de prière, animer une

séance de catéchisme, partager la parole de Dieu, rencontrer et servir des personnes démunies, vivre un temps d'équipe en Mouvement 12, participer à une cellule d'évangélisation, ...

Une telle configuration appelle les curés et leur Équipe de conduite pastorale à évaluer :

Où et pourquoi tel lieu peut être confirmé ou devenir « communauté de rassemblement » ?
Où et comment existent encore des présences chrétiennes actives (les fraternités de proximité), et comment les soutenir ?

Enfin, où et comment peuvent être envisagées des actions missionnaires, susceptibles de redonner une présence chrétienne dans telle commune désertifiée, dans tel quartier ... ?

4. Perspectives et suggestions pour le diocèse

16) De telles transformations ne concernent pas seulement les paroisses ! Elles impactent également les services diocésains. Une vaste réflexion est en cours, qui veut trouver les moyens de mettre les instances diocésaines au service de la mission portée également et de manière décisive par les paroisses et les mouvements. Dans cette perspective, déjà réfléchie par le Conseil presbytéral et qui avait abouti à la « Charte des services diocésains », cette réforme visera à sortir d'une organisation « en silos » pour favoriser un travail « en réseaux » où des mutualisations seront mises en œuvre dans les réflexions, les formations et les projets.

17) Les mouvements nombreux présents et actifs dans le diocèse, peuvent se sentir à l'écart de ces réflexions et de ces évolutions. Il est pourtant un domaine où ils sont particulièrement concernés : celui de la présence de prêtres pour les accompagner. Il est de plus en plus difficile de trouver un prêtre pour accompagner un mouvement diocésain, une équipe de mouvement ... Une certaine priorité est donnée aux mouvements de jeunes dont les membres sont encore au début de leur vie chrétienne, et aux missions auprès de personnes en situation de précarité. Mais la solution dégagée rapproche de plus en plus le travail du prêtre du travail du « cascadeur ».

Une réflexion s'impose, avec les intéressés, pour voir comment avancer sur cette question. Deux critères majeurs pourront appeler et justifier la présence d'un prêtre : la visée missionnaire du mouvement et la volonté du mouvement de servir explicitement l'annonce de l'Évangile. Mais cela ne suffira pas.